



Créer un collectif dans le but d'une action juridique

Par **etienne Jacob**, le **03/05/2008** à **00:43**

J'habite dans un village. Depuis plusieurs mois des voisins utilisent des quads et des motos cross à toutes heures. J'ai rassemblé une quinzaines de personnes dérangées par ce bruit insupportable. Pour être plus efficaces dans une action juridique, j'ai lancé l'idée de créer un collectif. Mais je ne sais pas comment faire !

Merci de votre réponse.

Etienne Jacob.